



Fiche de données de sécurité (FDS)

C2100 CUIVRE

Conforme au Règlement (CE) n°830/2015
Date de révision : 20/03/2019

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom : C2100 Cuivre
Forme du produit : Mélange
Code du produit : 18021xxx

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Graisse lubrifiante pour usage industriel uniquement

Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

C.A.I.

ZAC Charles Martel - 395, rue Gustave Courbet
34750 Villeneuve les Maguelone - France
04 67 42 30 12
info@cai34.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59 (24/24h et 7/7j)

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

Toxicité aiguë - Voie orale : H302	Toxicité aquatique aiguë	: H400
Toxicité aiguë - Inhalation : H332	Dangereux pour le milieu aquatique	: H411
Lésions oculaires graves : H319		

Texte complet des phrases H : voir rubrique 16

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE - Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement :
Pas d'information complémentaire disponible.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

Pictogramme de danger (CLP)



Mentions d'avertissement (CLP)	: ATTENTION
Mentions de dangers (CLP)	: H302 - Nocif en cas d'ingestion
Conseils de prudence (CLP)	H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
	H332 - Nocif par inhalation
	H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
	H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Fiche de données de sécurité (FDS)

C2100 CUIVRE

Conforme au Règlement (CE) n°830/2015
Date de révision : 20/03/2019

Conseils de prudence (CLP) : P261 - Éviter de respirer les brouillards, aérosols, vapeurs
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux
P301 + P312 - En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un médecin, un CENTRE ANTIPOISON
P331 - NE PAS faire vomir
P303 + P361 + P353 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau
P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
P391 - Recueillir le produit répandu
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation de collecte des déchets dangereux ou spéciaux

RUBRIQUE 3 : Composition/Informations sur les composants

3.1 Substance

Ce produit est une graisse lubrifiante à base d'épissant inorganique avec additives et basée sur de l'huile minérale. L'huile minérale dans ce produit contient < 3 % PCA (IP 346).

3.2 Mélange

Nom Chimique	Concentration	N°CE	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)
Cuivre	C < 25 %	(Numéro CAS) 7440-50-8 (Numéro CE) 231-159-6 (N° REACH) 01-2119480154-42		Acute.Tox. 4 (Oral), H302 Acute.Tox. 3, H331 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Acute 1, H400 (M-factor 10) Aquatic Chronic 1, H410 (M-factor 1)

Texte des phrases R et H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4 : Premiers Secours

4.1 Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Premiers soins après contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10/15 minutes en maintenant les paupières écartées.
Consulter un spécialiste si la douleur persiste.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR.
Consulter d'urgence un médecin. Mettre la victime au repos.

4.2 Symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'informations complémentaires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.



Fiche de données de sécurité (FDS)

C2100 CUIVRE

Conforme au Règlement (CE) n°830/2015
Date de révision : 20/03/2019

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Mousse. Agent chimique sec
Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau sous pression. Risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2 Dangers particuliers de la substance

Réactivité en cas d'incendie : La décomposition thermique peut provoquer la libération de gaz et de vapeurs irritants/toxiques. Ininflammable.

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris respiratoire
Instructions de lutte contre l'incendie : Ne pas respirer les émanations.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Écarter toute source d'ignition. Aérer la zone. Ne pas fumer. Assurer une ventilation générale du local. Évacuer et restreindre l'accès.

Procédures d'urgence : Ne pas toucher le produit. Évacuer la zone.

Équipement de protection : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Veiller à une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
Ne pas inhaler les vapeurs.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et eaux potables. Couvrir les canalisations. S'assurer que les déchets soient collectés.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Pomper le produit dans un récipient de secours convenablement étiqueté.
Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant inerte non combustible.
Stocker à l'écart des autres matières avant une élimination ultérieure.

6.4 Références à d'autres rubriques

Se reporter à la rubrique 8 : Contrôles de l'exposition / Protection individuelle et 7 : Élimination des déchets.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et Stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler dans des zones bien ventilées. Éviter l'inhalation des vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
Éviter l'accumulation des charges électrostatiques. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail.
Se laver les mains après chaque utilisation. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Les égouts et conduits doivent être protégés contre l'entrée du produit.



Fiche de données de sécurité (FDS)

C2100 CUIVRE

Conforme au Règlement (CE) n°830/2015
Date de révision : 20/03/2019

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à une température ne dépassant pas 45°C. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

7.3 Utilisations finales particulières

Méthodes de gestion des risques :
Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'expression / Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL) : Aucune information disponible.
Concentration prévisible sans effet (PNEC) : Aucune information disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Éviter les contacts prolongés avec la peau. Se laver à l'eau et au savon après contact accidentel.

Protection de mains	: Porter des gants appropriés PVC/neoprene/caoutchouc nitrile.
Protection des yeux	: Eviter le contact avec les yeux
Protection de la peau et du corps	: Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile. Épaisseur $\geq 0,38$ mm - Temps de Passage >480 min. Épaisseur 0,1 mm - protection contre les éclaboussures. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Conforme EN 374-2 et EN 347-3.
Protection des voies respiratoires	: Appareil de protection respiratoire non obligatoire si la ventilation est suffisante.
Autres informations	: Empêcher le produit de pénétrer les égoûts.

RUBRIQUE 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Semi solide, cuivre
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
PH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion / de congélation	: Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 150°C / > 302 °F
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives et comburantes	: Aucune donnée disponible



Fiche de données de sécurité (FDS)

C2100 CUIVRE

Conforme au Règlement (CE) n°830/2015
Date de révision : 20/03/2019

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité	: Stable dans les conditions normales
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales de manipulation
Possibilités de réactions dangereuses	: Aucunes dans les conditions normales
Conditions à éviter	: Chaleur
Matières incompatibles	: Agents comburants forts
Produits de décomposition dangereux	: Aucun dans les conditions normales

RUBRIQUE 11 : Informations Toxicologiques

Toxicité aiguë	: Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Irritants pour les yeux
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.
Cancérogénicité	: Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.
Toxicité pour la reproduction	: Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.
Danger par aspiration	: Malaise (vague sentiment d'inconfort).
Effets néfastes sur la santé humaine et symptômes possibles	: Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.

C2100 Cuivre

DL50 orale	1840 mg/kg
DL50 cutanée	6631 mg/kg

RUBRIQUE 12 : Informations Écologiques

Toxicité	: Non reconnu comme dangereux pour l'environnement. Occasionnels émissions importantes ou les plus récurrentes des émissions mineures peuvent avoir un effet nuisible ou perturbateur
Persistance et dégradabilité	: N'est pas facilement biodégradable
Potentiel de bioaccumulation	: Non bioaccumulable
Mobilité dans le sol	: Après rejet, s'absorbe dans le sol. Insoluble dans l'eau
Résultats des évaluations PBT et vPvB	: Pas d'information sur le produit fini
Autres effets néfastes	: Pas d'information sur le produit fini

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

Recommandations pour l'élimination des déchets	: Évacuer sur des sites de décharge autorisés Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux en vigueur
Écologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement
Code Européen des déchets	: 13 08 99*



Fiche de données de sécurité (FDS)

C2100 CUIVRE

Conforme au Règlement (CE) n°830/2015
Date de révision : 20/03/2019

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au Transport

14.1 Numéro ONU

N°ONU ADR : UN 3077
N°ONU IMDG : UN 3077
N°ONU IATA : UN 3077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport ADR : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDES, N.S.A.
Désignation officielle de transport IMDG : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDES, N.S.A.
Désignation officielle de transport IATA : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDES, N.S.A.

14.3 Classes de danger pour le transport

ADR
Classes de danger pour le transport : 9
Etiquettes de danger : 9



IMDG
Classes de danger pour le transport : 9
Etiquettes de danger : 9



IATA
Classes de danger pour le transport : 9
Etiquettes de danger : 9



14.4 Groupes d'emballages

Groupe d'emballage ADR : III
Groupe d'emballage IMDG : III
Groupe d'emballage IATA : III

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui
Polluant marin : Oui
Autres informations : Pas d'information supplémentaire disponible

14.6 Précautions particulières

Code de restriction tunnels ADR : Pas d'information supplémentaire disponible
Code de classification ADR : Pas d'information supplémentaire disponible
Mesures de précaution pour le transport : Pas d'information supplémentaire disponible

14.7 Transport en vrac

Code IBC : Pas d'information supplémentaire disponible



Fiche de données de sécurité (FDS)

C2100 CUIVRE

Conforme au Règlement (CE) n°830/2015
Date de révision : 20/03/2019

RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires

15.1 Législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Réglementation EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Très dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 3)

15.1.2 Directives Nationales

France

Code la sécurité sociale : Pas d'information sur le produit fini

Code du travail : Tableau des maladies professionnelles n°36 «Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale et de synthèse»

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée sur le produit fini.

RUBRIQUE 16 : Autres Informations

Phrases H	
H302	Nocif en cas d'ingestion
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation
H400	Très toxiques pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

16.1 Indication des changements

17/02/14 : 1ere version complète

08/01/16 : 2e version. Révision complète

20/03/19 : 3e version. Révision complète

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.